



Changement ne n° de tel portable

Par **zameo**, le **08/07/2008 à 11:45**

ma fille a un handicap psychique. elle est en relation avec un garçon et n'arrive pas à cesser de l'appeler. elle a déjà fait plusieurs tentative de suicide suite à des disputes, dont une défenestration avec de graves conséquences physiques. elle a recommencer à communiquer avec lui. Elle connaît son n° par coeur et à la moindre occasion le recontacte. Il répond toujours, mais pour lui dire des méchancetés, il refuse de changer son n°, malgré plusieurs demandes, même de ma fille, rnPeut-on l'obliger à en changer?rnQue faire?

Par **coolover**, le **08/07/2008 à 12:28**

Zaméo,rnrnJe comprends ta situation et sa solution proviendra autant de ta fille que de ce garçon car comme tu le dénote, il s'agit surtout que ta fille puisse se contrôler, ce qui est loin d'être évident.rnrnCôté droit, rien de particulier à te dire si ce n'est que non, tu ne peux pas l'obliger à changer de N° car il n'y a rien à lui reprocher juridiquement : ni infraction pénale, ni faute civile, sauf si bien sûr les "méchancetés" dont tu parles sont constitutives d'injure/d'insulte et qu'ils peuvent être prouvés ("la parole s'envole..."). Par conséquent, aucune action ne semble pouvoir être mise en oeuvre.rnrnTrès sincèrement, le problème est d'origine psychologique et sa solution le sera aussi, bien plus que par une procédure judiciaire incertaine.rnrnBon courage à toi !

Par **zameo**, le **09/07/2008 à 10:26**

merci d'avoir pris le temps de me repondre